VENTES A L'ENCAN.

Stoudback & Sretn

ANNONCE JUDICIAIRE.

1 Résidence Double,
2 Résidences Simples.
3 Splendides sites à bâtir.

SUCCESSION DE JOSEPH HOFFMANN.

No 62,172—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 10 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 14 novembre 1900 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:—

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District, dans l'ilet borné par les rues [illegible] trième (maintenant Oak), Léonidas, Monroe et Pleasant, mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et est composé des parties du fond des lots désignés par les Nos 18, 19, 20, 21 et 22; la dite portion de terre commence à 90 pieds de l'encoignure des rues Monroe et Quatrième et de là s'étendant au long de la dite rue Quatrième et vers la rue Léonidas, de façon à faire la ci-dessus façade de 30 pieds.

2° Un certain lot de terre avec améliorations, dans le Septième District, dans le même ilet que le lot ci-dessus décrit et contigu au dit lot. Ledit lot est désigné par le No 23, sur un plan de C. A. Hedin, voyer, et mesurant 30 pieds de face sur la rue Quatrième (maintenant Oak), par une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.

3° Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième district dans l'ilet borné par les rues Dryades, St Denis, Sixième et Washington, et étant la moitié du lot de terre désigné par le No 16 de l'ilet No 276, la moitié du dit lot No 16 devant être prise du côté vers la rue Sixième et ayant en mesure anglaise, 30 pieds de face sur la rue Dryades par une profondeur entre lignes parallèles de 125 pieds. Les améliorations consistent d'un cottage simple, en bois couvert en ardoise, retiré de la banquette et contenant galerie sur le devant, 5 chambres, hangar, citerne etc., connu comme le No 2845 rue Dryades et se loue $12 par mois.

4° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations situées dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Huitième, Dryades, Septième et Baronne, et désignée par la lettre A sur un devis de voyer par George De Armas, voyer, daté le 17 octobe 1900, ledit lot A formant l'encoignure des rues Huitième et Dryades et mesurant 31 pieds 2 pouces de face sur la rue Huitième, 31 pieds 6 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Dryades de 79 pieds 10 pouces, et 79 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur de l'autre côté. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, hangar, etc., connue comme un [illegible] de bois et loués $8 par mois.

5° Une certaine portion de terre, avec bâtisses et améliorations situées dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite et désignée par la lettre B sur le devis sus-mentionné de George de Armas, la dite portion de terre mesurant 31 pieds 2 pouces de face à la rue Huitième, 31 pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de 89 pieds 9 pouces 4 lignes du côté vers la rue Dryades, et 80 pieds 4 pouces de profondeur de l'autre côté; les améliorations comprennent un cottage double en bois couvert en ardoise contenant de chaque côté 3 chambres, hangar, citerne, etc., connu comme les Nos 1523 et 1525 rue Huitième et loué pour $8.00 de chaque côté.

6° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même ilet que les propriétés susdites ci-dessus décrites, et désignée par la lettre C sur le susdit devis d'arpentage de George de Armas. Le dit lot C mesurant 20 pieds 2 pouces de face à la rue Dryades, 20 pieds 2 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 91 pieds 5 pouces sur la ligne de côté vers la rue Septième, et sur l'autre ligne de côté à lui à une première profondeur de 81 pieds 6 pouces, de là 3 pieds 8 pouces sur une ligne courant vers la rue Huitième, de là une seconde profondeur de 31 pieds jusqu'à la ligne du fond. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoise, contenant 5 chambres, citerne, etc., connu comme le No 2830 rue Dryades et loué pour $8 par mois.

Conditions—Une demie ou plus en tout comptant, la balance s'il y en a, à un an, portant 8 p.c. d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, Esq., notaire, lesquels ensemble avec le coût des timbres du revenu devant être payés par les acquéreurs.

Frank Zengel, avocat.

9 déc—9 16 23 30—janv 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE.

Nos 627 et 629 rue Congrès entre les rues Royale et Chartres.

Succession de Sarah Ann Brown, femme de Michel J. Grace et John Joseph Grace.

No 62,146—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI le 20 décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 27 octobre 1900 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le Faubourg Washington, dans l'ilet borné par les rues Esplanade (anciennement Chartres), Congrès, Casacalvo (anciennement Royale) et Independence, désigné par le No 28 sur un plan par A. D'Hémécourt, voyer, le dix-septième jour de décembre 1848 et déposé dans le bureau de Mtre. Boudousquié, alors un notaire en cette ville, ayant en mesure américaine, 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur la rue Congrès par 86 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent le cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant quatre chambres, hangar, citerne, allée etc., de chaque côté, tout en bonne condition, et éclairé des deux côtés à l'électricité.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, balance en un et deux ans, avec liens et privilège de vendeur, billets portant 8 p.c. d'intérêt et toutes les clauses de sécurité, l'acquéreur devant assurer la propriété pour le montant entier des billets et délivrer la police au porteur des billets.

Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant Chas G. [illegible] N. P.

T. Wm. Fayssoux, notaire.

20 nov—20 25—déc 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Ignace Xavier Strobel.

No 63,311—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, 13 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 7 novembre 1900, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 7me District, dans l'ilet No 245, borné par les rues Dublin, Septième, Madison et Cohn, mesurant 30 pieds de face sur la rue Dublin, la même profondeur dans le fond le distant de la balance de l'ilet et 176 pieds de face sur chaque rues Septième et Cohn.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un an, portant 8 pour cent d'intérêt et toutes autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication et assumer les taxes de 1901.

Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel, Esq., notaire.

Frank Zengel, avocat.

11 nov—11 18 25 — déc 2 9 13

Succession de Michel De Grilleau.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No. 57,[illegible]—Division [illegible]. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou pouvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par [illegible] de cette succession, ne serait pas [illegible] et homologué et les fonds distribués [illegible].

[illegible] Greffier.

Carroll & Carroll, avocats.

déc—5 9 14

VENTES A L'ENCAN.

Smith & Rosenberg

ANNONCE JUDICIAIRE

No 62,302—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

Succession de Mme Catherine Bauer, femme décédée de Louis Fetzer. Sans limite.

Cottage simple en bois élevé,

Près du terrain de courses.

2716 rue Onzaga, entre les rues White et Dupré.

JEUDI, 3 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, in re succession de Mme Louis Fetzer, dossier No 62,302, nous procéderons de vendre à l'enchère publique la propriété qui suit, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues White, Lapeyrouse, Onzaga et Dupré, désigné par le No 13, sur un plan fait par L. J. Frémaux, ingénieur civil, le 21 novembre 1892, et déposé dans le bureau de J. Davigaud, notaire, lequel lot mesure, d'après ledit plan, trente pieds de face sur la rue Onzaga par cent douze pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les améliorations consistent en un joli cottage en bois, élevé, retiré de la banquette, orné d'une barrière en fer sur le devant, et contenant galerie sur le devant, trois chambres, hangar, citerne, soubassement, etc., le tout en bon état.

Conditions—comptant. L'acquéreur payant pour l'acte de vente incluant les timbres de Revenu, pardevant Geo. Montgomery, notaire, un dépôt de 20 pour cent devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1900.

SMITH & ROSENBERG,
MAXWELL C. SMITH, Encanteur.
Bureau 312 rue Carondelet.

L. DePoorter, avocat pour l'administrateur, bureau, chambre 266, bâtisse Liverpool et London et Globe.

2 déc—2 9 16 23 30—jan 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la division E. de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 26 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Honoré Tacite Vienne, dossier No 61,426, il sera vendu à l'enchère publique le JEUDI 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune—

Sept certains carrés de terre, ou ilets de terre situés dans le Troisième District de cette ville. Ilet No 56 est borné par les rues Agriculture, Hancock, Abundance et Tricou; ilet 57 est borné par les rues Abundance, Hancock, Tricou et Frances; ilet No 24 (maintenant 331) est borné par les rues Josephine, Solidelle, Delery et Tricou; ilet 49 (maintenant 965) borné par les rues Josephine, Solidelle, Benton et Gordon; ilet No 48 ou 58 (maintenant 976), borné par les rues Monroe, Gordon, Genius et Celestine; ilet No 59 (maintenant 975) borné par les rues Hancock, Monroe, Genius et Celestine; ilet No 61 (maintenant 1163), borné par les rues Monroe, Gordon, Liberal et Genius.

Conditions—Comptant; un dépôt de 50 pour cent devra être fait à l'encanteur au moment de l'adjudication.

SMITH & ROSENBERG — Maxwell C. Smith, Encanteur—Bureau 312 rue Carondelet.

27 nov—27—déc 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D—Dossier No 62,235.

In re Mme L. G. Cremen et als vs M. P. Levy, un absent.

JEUDI, 20 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, sous et en vertu d'un jugement de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Division D, de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, in re, Mme L. G. Cremen et als vs M. P. Levy, un absent, ledit jugement rendu le 9 novembre 1900 et signé le 15 novembre 1900, nous offrirons en vente et vendrons à l'enchère publique les propriétés désignées qui suivent, à savoir:

Treize certains ilets de terre, situés dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, Lne à savoir:

Premièrement—Un certain ilet de terre borné par les rues Robertson, Claiborne, Pelagne et Lesseps.

Deuxièmement — Un certain ilet de terre borné par les rues Claiborne, Robertson, Lesseps et France.

Troisièmement — Un certain ilet de terre borné par les rues Claiborne, Derbigny, Lesseps et Pelagne.

Quatrièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Claiborne, Derbigny, Lesseps et France.

Cinquièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Solidelle, Josephine, Lesseps et France.

Sixièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Josephine, Celestine, Lesseps et Pelagne.

Septièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Celestine, Genie, France et Lesseps.

Huitièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Liberal, Force, France et Lesseps.

Neuvièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Liberal, Force, Lesseps et Pelagne.

Dixièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Force, Force, Lesseps et Pelagne.

Onzièmement.—Un certain ilet de terre borné par les rues Force, Vertu, Lesseps et France.

Douzièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Vertu, Magistrat, Lesseps et Pelagne.

Treizièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Vertu, Magistrat, Lesseps et France.

Conditions—Comptant. Un dépôt de 10 pour cent devant être fait avec les encanteurs au moment de l'adjudication.

SMITH & ROSENBERG,
Maxwell C. Smith, Encanteur,
Bureau 312 rue Carondelet.

18 nov—18 25—déc 2 9 16 20

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE DE COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES.

LOCATION CENTRALE, PRÈS DES FERRIES, ALGER.

PAR MACON & KERNAGHAN — W. A. Kernaghan, Encanteur. — Bureau 136 rue Carondelet — JEUDI, le 10 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 27 nov. 1900, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire d'Albert A. Pajol et al. vs John J. Hield ou Heild et al., no 62,836 du dossier de la dite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le cottage simple en bois à un étage No 417 rue Valette, plus pleinement décrit comme un certain morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Valette, Eliza, Olivier et Alix, désigné par le No 22 dans l'ilet No 4 (maintenant 21) et mesurant 30 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Valette sur 30 pieds de profondeur sur la ligne dans le fond, 122 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 22, et 126 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté.

2° Le cottage double en bois à un étage et mesurant No 215 rue Seguin, plus pleinement décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Seguin, Morgan, Delaronde et Bouny, mesurant en mesure française 30 pieds ou plus sur la rue Seguin par 80 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et formant la partie du fond de deux lots désignés par les Nos originaux 1 et 2.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, [illegible] du paiement des bâtisses et toutes les [illegible] et habitables, les améliorations devant être assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur devant payer les taxes pour 1901. 10 pour cent comptant du prix de l'achat requis au moment de la vente.

L'acquéreur de la propriété secondement décrite devant assumer la facture du South western Improvement Asphalt and Construction Co. [illegible] de la propriété [illegible] au [illegible] des documents dans le [illegible] de l'encanteur.

Acte de vente pardevant [illegible] aux frais de l'acquéreur.

John F. C. Waldo, avocat pour le plaignant.

9 déc—9 16 23 30—janv 6 10

VENTE A L'ENCAN

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'AMANDA ROCA, femme de GEO. L'HOTE.

No 60,609—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MERCREDI, 26 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A daté le 19 novembre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La moitié indivise de trois lots situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 132, bornée par les rues Toulouse, St Louis, N. Liberté (anciennement Tremé) et Franklin; un desdits lots forme l'encoignure des rues Toulouse et Franklin et mesurant 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Franklin et est désigné par le No 1, sur un plan par L. Sargi, daté le 4 février 1845 et déposé dans le bureau de P. Lacosta, anciennement notaire, sous le No 5 du livre de plans No 5; les deux autres lots mesurant chacun 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur cent pieds de profondeur et sont désignés par les Nos 1 et 2, sur un plan de L. Pilié, daté le 10 février 1849, déposé dans le bureau de L. T. Caire, anciennement notaire, comme plan No 50 du livre de plans No 5.

2° Quatre certains lots de terre situés dans le même District et ilet contigus, et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, sur un plan de J. N. De Pouilly, daté le 14 août 1851, déposé dans le bureau de S. Philips, ancien notaire, et mesurant comme suit:

Lot No 1 forme l'encoignure des rues Toulouse et N. Liberté et mesure 19 pieds 10 pouces de face sur la rue Toulouse par 73 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur et face sur la rue N. Liberté; lot No 2 mesurant 16 pieds 8 pouces de face sur la rue Toulouse par 73 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur; lot No 3 mesurant 16 pieds 9 pouces de face sur la rue Toulouse par 77 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur, et lot No 4 est séparé des lots Nos 12 et 3 par une allée commune et mesurant 21 pieds 11 pouces 3 lignes de face sur la rue N. Liberté par 53 pieds 3 pouces de profondeur.

3° La moitié indivise d'un lot de terre, situé dans le même district, dans l'ilet No 133 borné par les rues Franklin, N. Liberté (anciennement Tremé), Promenade Carondelet et Toulouse, lequel lot forme l'encoignure des rues Franklin et Promenade Carondelet et mesurant 45 pieds 6 pouces de face à la rue Franklin, 100 pieds 4 pouces de profondeur et face sur la Promenade Carondelet et 27 pieds 8 pouces de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot No 6.

4° La moitié indivise d'un autre lot de terre situé dans le même ilet; le dit lot forme l'encoignure des rues Franklin et Toulouse et est désigné par le No 8 et mesurant 42 pieds de face sur la rue Franklin par 100 pieds de profondeur et face sur la rue Toulouse plus ou moins.

5° La moitié indivise de deux lots et la portion d'un autre lot de terre, situés dans le même District, dans l'ilet No 152 borné par la rue Toulouse, Promenade Carondelet, Marais et N. Liberté (anciennement Tremé), lesquels deux lots sont désignés par les Nos 9 et 10 et mesurant comme suit: Lot No 9 mesurant 44 pieds de face sur la rue Toulouse, 72 pieds 10 pouces et 4 lignes de face sur la rue N. Liberté, 48 pieds 3 pouces sur la Promenade Carondelet; lot No 10 mesurant 48 pieds de face sur la rue Toulouse, 72 pieds 1 pouce 4 lignes sur le côté de la ligne du lot No 9. 48 pieds 2 pouces de face sur la Promenade Carondelet et 65 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne de côté du lot No 11 et la portion du lot mesurant 24 pieds de face sur chaque rues Toulouse et Promenade Carondelet et 65 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur étant la moitié le plus près de la rue N. Liberté du lot No 11 la balance du lot No 11—étant maintenant et anciennement appartenant à B. Saloy, tous les dits mesurant en mesure française.

6° La moitié indivise de six lots de terre situés dans le même district, dans l'ilet No 153 borné par les rues N. Liberté (anciennement Tremé), Marais, Toulouse et St-Louis; quatre des dits lots sont désignés par les lettres A et B et les chiffres 1 et 2 sur un plan par J. N. DePouilly, daté le 3 novembre 1845, et mesurant comme suit. Lot A mesurant 27 pieds 6 pouces de face sur la rue N. Liberté par 88 pieds 2 pouces 4 lignes. Lot B mesurant 27 pieds de face sur la rue N. Liberté par 88 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur. Lot No 1 forme l'encoignure des rues Nord Liberté et Toulouse, et mesurant 25 pieds 3 pouces de face à la rue N. Liberté, par 63 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur et faisant face à la rue Toulouse, et lot No 2 mesurant 19 pieds 1 pouce de face sur la rue Toulouse par 63 pieds 2 pouces de profondeur, et les deux autres lots sont désignés comme suit: un par le No 1 sur un plan par J. Pueyo, daté le 22 novembre 1841, et mesurant 29 pieds de face sur la rue N. Liberté par 102 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur, et le dernier lot est désigné par le No 27, sur un plan par J. Pilié, daté le 14 avril 1829, et mesurant en mesure française 50 pieds de face sur la rue N. Liberté, par 120 pieds de profondeur.

LE TOUT DES SIX PROPRIETES CI-DESSUS DECRITES DEVANT ETRE VENDU EN BLOC.

7° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 132 borné par les rues N. Liberté, Franklin, Toulouse et la Promenade Carondelet, lesquels lots mesurant 81 pieds 10 pouces 3 lignes de face sur la rue N. Liberté, 53 pieds 3 pouces 4 lignes de face sur la rue Toulouse, 53 pieds 5 pouces 5 lignes de face sur la Promenade Carondelet et 46 pieds de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations sur les dits lots consistant seulement des bâtisses qui s'y trouvent, mais toutes les machines, bouilloires, outils, etc., faisant partie à la scierie et manufacture de portes et fenêtres sont la propriété de L'Hote et Cie et ne font point partie des dits lots, ou des améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions—L'acquéreur devant retenir en ses mains du prix d'achat un montant suffisant pour payer et pour assurer de payer les billets à recevoir suivants:

Du prix des six propriétés premièrement en ceci ci-dessus mentionnées et décrites trois billets à recevoir, un de $2,000 et deux de $2,500 chacun, faisant un total de $7,000 avec 8 pour cent d'intérêt par an de 15 janvier 1900, et de la propriété en ceci ci-dessus septièmement décrite deux billets à recevoir de $500 chacun, faisant un total de $1,000 avec 8 pour cent d'intérêt par an du 25 janvier 1900, avec privilège de vendeur stipulant les clauses usuelles et la balance s'il y en a comptant concernant le tout des dites propriétés et assumant le paiement ou plus et en dessus le prix de l'adjudication les taxes de 1900 et les timbres du revenu des E.U., sur les actes de ventes.

Les actes de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs.

Chas F. Claiborne, avocat.

25 nov—25 — déc 2 9 16 23 26

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple Désirable.

No 1015 Avenue Lafayette.

Entre les rues St-Claude et Remparts.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 332 rue Commune—MARDI, 18 décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement en partage rendu par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, le 8 novembre 1900, et signé le 14 novembre 1900, dans l'affaire de Mme Ellen Donnelly, Rév. Joseph Marahan, encanteur et agent substitué, vs Mme Mary Donnelly French, ou ses héritiers, No 62,[illegible] du dossier de ladite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage simple couvert en ardoises, désirable et bien situé, No 1015 avenue Lafayette entre les rues St-Claude et Remparts, contenant corridor, galerie de côté, 5 chambres, office et cuisine, hangars, citerne et cour sur l'arrière. Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette, les rues Remparts, St Claude et Port, mesurant 28 pieds de face sur l'avenue Lafayette par 126 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Tout en bonne condition.

Conditions—Une moitié ou plus, ou le tout, comptant; la balance en un an ou un et deux ans de crédit, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses de sécurité usuelles. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier la vente.

Acte de vente, y compris les timbres du revenu [illegible], pardevant Fred Zengel, Esq., N. P., aux frais de l'acquéreur.

17nov—17 25—déc 2 9 16 18

VENTES A L'ENCAN

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Sixième District.

No 4816 rue Tchoupitoulas.

Dans l'affaire de la succession de William Bingham et sa femme Ellen Bingham, consolidée.

Nos 61,926 et 63,571—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 10 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 7 décembre par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District Division D, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes, et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas (ou Levée), Lyons, Front et Bordeaux, mesurant soixante cinq pieds sur ladite rue Levée ou Tchoupitoulas par soixante quinze pieds de profondeur et est composé de la partie de devant ou moitié des lots désignés respectivement par les Nos 5 et 6 sur un plan par H. Moellhausen daté le 20 décembre 1844, déposé dans le bureau de L. R. Kenny, ancien notaire en cette ville, acquise par W. Bingham, comme suit, à savoir: La moitié du lot No 6 de Bernard Keenan, par acte pardevant E. Commagère, notaire, le 9 juin 1876, enregistré au bureau des transferts livre 96, fol. 757, et la moitié du lot No 5 de Michael et Stephen Hassel, par acte pardevant W J. Castell, notaire, le 14 avril 1871, livre des transferts 98 fol. 534.

Conditions — Comptant; l'acquéreur assumant les taxes de 1900, au dessus et en plus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

Acte de vente et tous les timbres du R. E. pardevant G. G. Kronenberger, aux frais de l'acquéreur.

MEUBLES.

Un certain lot de meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré, sera vendu le même jour à 10 heures A. M. sur les lieux, No 4816 rue Tchoupitoulas, entre les rues Lyons et Bordeaux.

Conditions—Comptant sur les lieux.

9 déc—9 16 23 30—jan 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Lot de choix et améliorations dans le Septième District.

Succession de Julien Hamelin et Mary Jane Durand, sa femme.

No 63,365—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

A l'enchère publique. Jeudi, 27 décembre. PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune —JEUDI, le 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 23 novembre 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'ilet 79, borné par les rues Douzième (maintenant Maple), Clinton (maintenant Cherokee), Lowerline et Hampson, désigné comme le No 12 de l'ilet 17 "B" de Carrollton, lequel dit ilet mesurant trente pieds de face sur la rue Hampson, par cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par le défunt Julien Hamelin, par acte passé pardevant James Graham, notaire, le 21 octobre 1867.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes taxes pour 1900 au-dessus et en plus le prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente. Acte de vente incluant tous les timbres du R. I. pardevant Robert Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 nov—25—déc 2 9 16 23 27

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vacherie! Vacherie!

Succession Jean Marie Fournier.

No 63,115—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau 813 rue Commune, entre Carondelet et Baronne—LUNDI 17 décembre 1900, à 11:30 A. M., il sera vendu à l'enchère publique No 990 rue Hancock, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 4 décembre 1900, pour le compte de toutes successions—

23 Vaches,	1 Taureau, 3 Chevaux,
1 Charrette à Lait; 2 Bidons, 2 jeux de harnais,	
1 Charrette à 4 roues, 17 Oies, 20 Poules,	
1 Coffre-Fort en fer.	

Conditions—Comptant sur adjudication.

5 déc—5 9 12 16

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE DE Propriétés Foncières.

Cottage Double Nos 2323 et 2325 rue Philippe,

Borné par les rues Liberté, Howard et avenue Jackson.

—AUSSI—

Cottage Simple 2129 S. Franklin,

Entre les rues Joséphine et l'avenue Jackson, dans l'ilet Liberté.

DANS LA SUCCESSION DE Mme CAROLINE SCHULTZE, Vve DE CONRAD SASSE.

No 63,569—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 824 rue Commune — MARDI, le 15 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, où les plans exhibent tous les détails et dimensions conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 6 décembre 1900, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District, dans l'ilet borné par l'avenue Jackson, les rues Howard, Philippe et Liberté, et mesurant 69 pieds de face à la rue Philippe, 38 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Howard, 40 pieds sur la ligne la plus près de la rue Liberté et 69 pieds sur la ligne du fond, toutes mesures plus ou moins.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un cottage double Nos 2323-2325 rue Philippe, contenant 3 chambres, citerne, hangar etc, de chaque côté.

2° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances de celà, située dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet 284, faubourg Lafayette, qui est borné par l'avenue Jackson, les rues Liberté, S. Franklin et Josephine et désigné comme lot No 2 de l'ilet 284 sur un devis de J. A. d'Hémécourt, député voyer de ville daté le 2 mars 1861 et mesurant 22 pieds 3 pouces et 4 lignes de face sur la rue Franklin par une profondeur de 86 pieds 8 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple No 2129 rue S. Franklin, contenant 4 chambres galerie sur le devant et sur le côté, citerne, hangar, etc.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1900, faire un dépôt de 10 pour cent et payer pour l'acte de vente incluant tous les timbres du revenu pardevant [illegible] notaire.

JOHN F. [illegible], avocat, bureau 740 rue Union, près de la rue [illegible].

9 déc—9 16 23 30—janv 6 13 14 15

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE.

No 2826 Rue Dryades.

3 LOTS VACANTS.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau, 732 rue Commune, JEUDI, le 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dossier No 62,987, signé le 16 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Louisa Miller, femme décédée de Christian W. Pohlman, à l'enchère publique, il sera vendu:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 460 borné par les rues Dryades, Baronne, Peniston et Général Taylor, et désignés par les lettres A, B C.

Lot A forme l'encoignure des rues Dryades et Général Taylor et mesurant 33 pieds de face sur la rue Dryades par une profondeur et face sur la rue Général Taylor de 90 pieds.

Lot B est contigu au et A mesurant 48 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Dryades, 48 pieds 11 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, par une profondeur de 90 pieds.

Lot C est contigu aux lots A et B dans le fond et mesurant 30 pieds de face à la rue Général Taylor et la ligne vers A et B, par une profondeur de 101 pieds 11 pouces et 6 lignes sur la ligne de l'autre côté vers la rue Baronne, par 102 pieds 2 pouces et 2 lignes.

Les améliorations sur le lot A consistent en un joli cottage en bois avec six chambres et connu comme No 2826 rue Dryades.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant en plus de son enchère les taxes dues et exigibles pour 1900 et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu intérieur.

Dart & Kernan, avocats.

24 nov—24—déc 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Frank S. Reset.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune, VENDREDI 28 décembre 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division B, dossier No 62,227 signé le 16 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Frank S. Reset, à l'enchère publique, il sera vendu:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 440 borné par les rues DeSoto ou Washington, Rendon, l'avenue Hagan et la Grande Route St-Jean, désignés par les numéros un et deux, sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 17 novembre 1871 et mesurant chacun 30 pieds 11 pouces 5 lignes de face sur la rue Washington ou DeSoto par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, lot numéro un formant l'encoignure des rues Washington et Rendon.

Termes et conditions — Comptant, l'acquéreur assumant les taxes de 1900 en plus et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Felix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu intérieur.

Dart et Kernan, avocats.

24 nov—24—déc 2 9 16 23 28.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement d'Affaires de Choix,

A l'encoignure des rues Claiborne et Perdido, avec

Maison de valeur à deux étages, EN BOIS.

Nos 547 et 549 rue S. Derbigny ou Willow.

Aussi—Le vaste lot, avec maison en bois, contigu et faisant face à la rue Perdido.

SUCCESSION DE J. M. DANFLOUS.

No 61,654—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans- Division D.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune—Le MERCREDI, le 2 janvier 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 26 novembre 1900, pour le compte de la succession de J. M. Danflous, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Claiborne, St-Jean, Willow, Perdido et Gravier, mesurant quatre pieds neuf pouces de face à la rue Perdido, soixante-quatre pieds un pouce et une ligne de face à la rue Claiborne, et soixante-huit pieds cinq pouces de face à la rue Willow, sur une profondeur de cent vingt sept pieds sur le côté auprès de la rue St Jean, et une profondeur de vingt neuf pieds six pouces sur le côté auprès de la rue Gravier, et formant l'encoignure des rues Claiborne et Perdido; le tout d'après un plan fait par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 27 novembre 1860, et déposé, en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire, comme plan No 57, livre de plan No 1.

2° Un certain lot de terre, ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc., là-dessus appartenant, situé dans le Premier District de cette ville et désigné comme le lot No 7 dans l'ilet No 6, compris entre les rues Gravier, Perdido, St Jane et St Adeline, sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, le 22 décembre 1844 et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire, lequel lot mesure 30 pieds 3 3/4 pouces de face à la rue Perdido, 30 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de 119 pieds 11 pouces sur la ligne le divisant du lot No 6; et 126 pieds 6 pouces sur la ligne le divisant du lot No 8, le tout en mesure anglaise; et lequel dit lot, d'après la présente topographie de cette dite ville, comme il est démontré par les rôles d'assessements des taxes, est situé dans l'ilet No 440, quatrième district d'assessement, lequel est borné par les rues S. Derbigny, Perdido, Claiborne, S. Roman et Gravier.

Les améliorations sur la propriété premièrement décrite comprennent une maison en bois à un étage à l'encoignure occupée comme un "stand" d'huîtres, etc., et la partie du fond est améliorée par une grande maison en bois à deux étages, portant les numéros municipaux 547-549 rue S. Derbigny.

La propriété deuxièmement décrite est améliorée par une bâtisse en bois à un étage, dépendances, entrée pour wagon, etc. Le tout constituant un placement bon et payant

Conditions—Comptant—Acte de vente et les timbres du Revenu des E. U. aux frais des acquéreurs, pardevant Theodore G. Spitzfaden, Esq., notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Carroll & Carroll, avocats des pétitionnaires.

2 déc—2 9 16 23 30 31—jan 1 2

AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de la McArdle et Sinclair Manufacturing Company, Limited, en liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 52,307—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par P. H. McArdle et E. W. Sinclair, liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément à icelui.

[illegible] Greffier.

11 déc 11 15 20

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, LE 18 DECEMBRE

No 2206 Avenue Esplanade.

Propriété du Second District.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau 707 rue Commune, MARDI, le 18 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre issu et daté et signé le 14 novembre 1900 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée succession de Edouard Laine, No 62,172 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 290 borné par les rues Esplanade, Miro, Tonti et Quartier et désigné par la lettre "B" sur un devis fait par George de Armas, voyer, daté le 5 novembre 1900, lequel lot d'après le dit devis, commence à une distance de 37' [illegible] de l'encoignure des rues Miro et Esplanade et mesurant en mesure américaine 33' 6" de face sur la rue Esplanade 31' 7" de largeur dans le fond, par une profondeur de 162' 11" 2" sur une ligne oblique la plus près de la rue Tonti et 174' 2" 4" de profondeur de l'autre côté le plus près de la rue Miro.

Les améliorations comprennent un certain cottage en bois contenant quelque quatre chambres, hangar, puits, etc., banquette pavée.

Termes et conditions—Une moitié ou plus, ou tout comptant, balance, s'il y en a, en un an, par billets portant huit pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement. Dix pour cent du prix de l'achat requis au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu des E-U. pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Cunningham et Cunningham, avocats.

17 nov—17 18 25—déc 2 9 16 17 18

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Premier District,

Portant le numéro municipal 1305 avenue Tulane, entre les rues Liberté et Franklin (l'arrière rue étant Gasquet.)

W. O. Lee vs Mme veuve P. S tee.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,991.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 janvier 1901, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre et améliorations dans le Premier District, dans l'ilet borné par les rues Commune, maintenant avenue Tulane, Liberté, Franklin et Gasquet, désigné comme lot No 3, mesurant vingt cinq pieds, de face à la rue Commune (maintenant avenue Tulane), quatre-vingt huit pieds six pouces six lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot 2, quatre-vingt douze pieds onze pouces et six lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot 4, vingt quatre pieds sept pouces et quatre lignes de largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Edwin T. Merrick et Philip Gensler jr. avocats pour le plaignant.

7 déc—7 9 14 21 28—jan 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Portant le numéro municipal 1323 rue Bourbon, entre les rues Hôpital et Quartier.

Edmond Barthe, administrateur, vs Louis Barthe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,691.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 10 janvier 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, servitudes privilèges et avantages, y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 79, borné par les rues Bourbon, Hôpital, Quartier et Dauphine et mesurant, en mesure française, trente (30) pieds de face à la rue Bourbon sur cent vingt (120) pieds de profondeur, entre lignes parallèles, plus ou moins, borné sur le côté le plus près de la rue Hôpital par la propriété de Mme Vve Bonny ou ses représentants et sur le côté le plus près de la rue Quartier par la propriété de Mme Séverin Latapie ou ses représentants.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Henry Chiapella, avocat pour le poursuivant.

7 déc—7 9 14 21 28—janv 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de résidence de valeur dans le Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Constance et Soniat, dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Magazine et Robert.

Peoples Homestead Association vs John A. Harris et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 63,387—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 janvier 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre dans le Sixième District de cette ville, formant l'encoignure des rues Constance et Soniat, dans l'ilet borné par les rues Magazine et Robert, mesurant ensemble soixante deux pieds et six pouces de face à la rue Constance, par une profondeur et face uniforme sur la rue Soniat de cent vingt pieds, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Carroll et Carroll, avocats pour la plaignante.

1er déc—1 7 14 21 28—3 janv

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 915 rue Bourbon entre les rues Dumaine et St-Philippe,

Edward Langsdorff vs veuve V. M. Manadé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,159.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 décembre 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 76 borné par les rues Bourbon, Dauphine, Dumaine et St. Philippe, ledit lot mesurant quarante-quatre pieds dix pouces et trois quarts de pouce de face sur la rue Bourbon par cent vingt huit pieds quatre et quatre lignes de profondeur d'après un devis de Bourgerol daté le sept janvier 1830.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Charles F. Claiborne, avocat pour le plaignant.

16 nov—16 17 23 30—déc 7 14 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée de valeur du Quatrième District.

Portant le nouveau No Municipal 708, ancien numéro 74 rue Félicité, entre les rues Annunciation et Chippewa.

German Protestant Orphan Asylum vs Mme Catherine Schnitten.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,522—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 décembre 1900, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Félicité, Ste Marie, Annunciation et Chippewa et désigné comme lot No 6 de l'ilet No 6, sur un plan fait par J. Pilié voyer de la ville, daté le 27me jour de mai 1829 et déposé comme plan No 41 du livre des plans No 1, dans les archives de Wm Christy, anciennement notaire, aussi par le No Six sur un devis privé certifié par W. L. Hodgson, encanteur, fait d'après un plan fait par J. N. Tourne, voyer, daté le 18me jour de février 1852, en sa possession, d'après lesquels plan et devis ledit lot mesure, M. F., cinquante (50) pieds de face au dit Chemin Félicité sur cent neuf (109) pieds et dix et trois quarts (10 3/4) pouces sur la ligne du lot No "Cinq" et cent sept (107) pieds onze (11) pouces sur le côté du lot No Sept. Les bâtisses sur ladite propriété sont connues par le nouveau numéro 708, ancien No 74 rue Félicité.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe et Buck, avocats pour le plaignant.

24 nov—24 25 30—déc 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans le Sixième District.

A VENDRE EN BLOC.

Leon Joubert vs Succession de Judah Hart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,432—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 20 décembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, située dans le Sixième District de cette ville, à savoir:

1° Un ilot de terre désigné par le No 24 de Greenville, borné par les rues Lowerline, Pine, Market et Elizabeth.

2° Un ilot de terre désigné par le No 26, de Greenville, borné par les rues Lowerline, Pine, Ferdinand et Elizabeth.

3° Cinq lots de terre désignés par les Nos 7, 9, 16, 17 et 18, de l'ilet No 26 de Greenville, bornés par les rues Broadway, Pine, Elizabeth et Ferdinand, d'après un devis annexé à un acte de vente pardevant J. Bendernagel, notaire, le 15 avril 1891, lesquels lots mesurent: Lots Nos 7 et 9 chacun trente pieds sur la rue Elizabeth, par cent vingt pieds de profondeur. Lots 16, 17 et 18 mesurant chacun trente pieds de face sur la rue Broadway, par cent vingt pieds de profondeur: lot 16 forme l'encoignure des rues Broadway et Ferdinand.

4° Trois lots de terre désignés par les numéros 18, 19 et 20, de l'ilet No 27 de Greenville, (d'après un devis annexé à un acte passé pardevant J. Bendernagel, notaire, le 29 de mai 1890) borné par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Chestnut, mesurant chacun trente pieds sur la rue Broadway par cent vingt pieds de profondeur

5° Tout ce qui reste de l'ilet original No 12 de Greenville, originairement borné par les rues Fenelon, maintenant Magazine, Broadway, Front ou Water, et Pine, laquelle portion restante dudit ilot, mesurant deux cent quarante pieds de face à la rue Magazine, cent quatre vingt douze pieds de face à la rue Broadway, de là cent cinq pieds, plus ou moins le long de la base de la nouvelle Levée, de là le long du chemin public à la rue Pine, de là vingt trois pieds et quatre lignes de face à la rue Pine.

6° Quatre lots de terre désignés sur devis de B. Benson daté le 15 avril 1896 par les Nos 6, 7, 8 et 9 de l'ilet No 27 de Greenville borné par les rues Broadway, Oliver et Chestnut et Wall, lesquels lots mesurent chacun, trente pieds de face sur la rue Oliver par quatre vingt dix pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Oliver et Chestnut.

7° Dix lots de terre dans l'ilet No 13 de Bloomingdale borné par l'avenue State, les rues Magazine et Constance et la ligne de Hurstville, lesquels lots sont désignés par les Nos 1 à 5 et 14 à 18 et mesurant chacun trente pieds de face sur l'avenue State par cent trente pieds de profondeur. Lot No 1 forme l'encoignure de l'avenue State et de la rue Constance; le lot quatorze l'encoignure de l'avenue State et la rue Magazine.

8° Un lot de terre dans l'ilet No 437, autrefois No 23 du faubourg Plaisance, borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Delachaise, Carondelet et Baronne, désigné comme lot 17 sur un devis de E. Pilié, daté le 23 mai 1882, annexé à un acte de vente pardevant J. Fahey, notaire, le 25 de mai 1882, lequel lot mesurant trente pieds de face à la rue Delachaise sur cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. J. Villeré, avocat pour le plaignant.

16 nov—16 17 23 30—déc 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Sixième District.

Joseph C. Whitmore vs Mme Sarah Frances Madera.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,349—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 décembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre et les améliorations, bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 30, borné par les rues Magazine, Camp, Calhoun et avenue Clay; ledit lot de terre est désigné par le No 6 dudit ilet et mesure vingt-huit pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Calhoun sur une profondeur de cent quarante neuf pieds 7 pouces et six lignes et quart sur la ligne de côté vers la rue Magazine et cent quarante neuf pieds quatre pouces et une ligne trois quart sur l'autre côté, d'après un devis fait par S. G. Del Isle, voyer, daté le 28 février 1893, annexé à un acte de vente fait par Edward W. Huntington à Louis Sellier passé pardevant Octave Morel, notaire, le 28 avril 1893.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

G. G. Kronenberger, avocat pour le plaignant.

9 nov—9 16 23 30—déc 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans le Septième District.

A. Schwartz et fils vs J. R. Bres.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,646—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 27 décembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le Septième District dans l'ilet borné par les rues Treizième, Dublin, Celapissa et l'avenue Carrollton, désigné comme lot No 15 dans l'ilet No 455 mesurant vingt-sept pieds de face sur la rue Treizième sur une profondeur de cent cinquante pieds.

2° Trois certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le Septième District dans l'ilet borné par les rues Treizième, Dublin, Celapissa et l'avenue Carrollton à ant lots 16 17 et 18 dans l'ilet No 455 mesurant ensemble quatre vingt deux pieds de face sur l'avenue Carrollton par cent huit pieds six pouces sur la rue Treizième et forme l'encoignure des rues Treizième et l'avenue Carrollton.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Charles Rosen, avocat pour le plaignant.

23 nov—23 30 — déc 7 14 21 27